

Réf: Dossier N° : 48064

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LOGEMENTS ECOLOGIQUES EN MILIEU NATUREL » en abrégé « ECOLOGE NATURE SARL »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY Zone 4C, rue des Alizés, Lot 361
 Ilot 36, 26 BP 985 ABJ 26

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04 Avril 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 06 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LOGEMENTS ECOLOGIQUES EN MILIEU NATUREL »
 » en abrégé « ECOLOGE NATURE SARL ».

Objet: L'acquisition, par voie d'achat, apport, ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur et l'administration de tous terrains et constructions..Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Zone 4C, rue des Alizés, Lot 361 Ilot 36, 26 BP 985 ABJ 26

GERANT: Monsieur BLAHOUA SERY NESTOR.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09248 du 06/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8641 du 06/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

